

# CLAUSE À NÉGOCIER POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

## LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

En juin 2021, le gouvernement du Canada a adopté une loi qui instaure un nouveau jour férié fédéral, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Depuis, le 30 septembre est maintenant un jour férié pour les travailleuses et les travailleurs des secteurs sous réglementation fédérale.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le 30 septembre est communément appelé Journée du chandail orange. Le mouvement de la Journée du chandail orange a commencé en 2013 pour honorer les personnes survivantes des pensionnats autochtones et celles qui n'en sont jamais revenues.

La Journée du chandail orange est inspirée de l'histoire de Phyllis Webstad qui a séjourné au pensionnat St. Joseph Mission, près de Williams Lake, en Colombie-Britannique. Enfant, Phyllis avait reçu de sa grand-mère un chandail orange qu'elle devait porter pour son premier jour à l'école. Ce chandail a été confisqué et détruit par ses professeurs dès son arrivée au pensionnat. L'histoire de Phyllis est venue à symboliser l'objectif colonial des pensionnats, soit l'assimilation des peuples autochtones. On a choisi le 30 septembre comme jour de commémoration parce que c'est en automne que les enfants autochtones étaient forcés d'aller au pensionnat.

En 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a recommandé la création d'un jour férié pour commémorer l'histoire et l'héritage du système des pensionnats. La nouvelle Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre a été instituée dans le cadre du processus de réconciliation.

## POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'ajout de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation dans votre convention collective contribue au processus de réconciliation et aide à répondre aux appels à l'action de la CVR.

Le document d'orientation stratégique du SCFP, adopté par les membres à notre congrès national, engage notre syndicat envers la vérité et la réconciliation. Cela implique de reconnaître l'héritage du système des pensionnats et les préjudices qu'imposent encore les lois et politiques assimilationnistes aux peuples autochtones.

Le 30 septembre est l'occasion de réfléchir au système des pensionnats et au racisme envers les Autochtones qui ont permis à ces institutions d'exister. C'est aussi le moment pour les membres de s'informer et d'informer les autres sur l'héritage des pensionnats autochtones et sur les effets de cette forme de racisme sur les peuples autochtones.

## NÉGOCIER LE NOUVEAU JOUR FÉRIÉ

La plupart des sections locales du SCFP sont de compétence provinciale. Cela signifie que, pour la plupart des membres du SCFP, le 30 septembre sera considéré comme une journée de travail normale.

- Certaines sections locales ont déjà négocié l'ajout du 30 septembre à la liste des jours fériés prévus dans leur convention collective. Est-ce votre cas ? Consultez la liste des jours fériés payés prévus dans la vôtre.

- Certaines conventions collectives contiennent un article qui énumère les jours fériés actuellement déclarés par les gouvernements provincial et fédéral ou qui reconnaît les futurs jours fériés déclarés par ceux-ci. Cette clause devrait être appliquée pour l'observation de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.
- Si votre convention collective n'a pas d'article pouvant servir à l'ajout du 30 septembre à vos jours fériés, proposez cet ajout lors de votre prochaine ronde de négociation.

### Exemples d'article de convention collective

Voici quelques exemples d'articles de convention collective concernant les jours fériés. Pour en savoir plus, communiquez avec votre personne conseillère.

Extrait de la convention collective entre Indigenous Women's Healing Centre Inc. et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2348, du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2021 (nous soulignons) :

---

**18.01** L'employeur et le syndicat reconnaissent les jours fériés payés suivants :

Jour de l'An / Jour de Louis Riel / Vendredi saint / Lundi de Pâques / Fête de la Reine / Fête des Autochtones (21 juin) / Fête du Canada / Journée Terry Fox / Fête du Travail /

**Journée de la vérité et de la réconciliation**

**(30 septembre)** / Action de grâces / Jour du Souvenir / Jour de Noël / Lendemain de Noël

**et tout autre jour proclamé jour férié par les gouvernements fédéral ou provincial.**



Extrait de la convention collective entre le conseil d'administration du College of the Rockies et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2773, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2022 (nous soulignons) :

---

**11.1** Une ou un employé régulier, temporaire ou occasionnel a droit aux jours fériés légaux ou généraux suivants ou à tout autre jour que le Collège peut désigner pour être pris à la place de ces jours fériés, **et tout autre jour proclamé par le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique ou le Collège**, avec rémunération :

Jour de l'An / Vendredi saint / Lundi de Pâques / Fête de la Reine / Fête du Canada / Jour de la C.-B. / Fête du Travail / Action de grâce / Jour du Souvenir / Fête de Noël / Lendemain de Noël / Journée de la famille

Extrait de la convention collective entre la Municipalité régionale de Durham et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1764, d'avril 2018 au 31 mars 2021 (nous soulignons) :

---

**20.01** Les personnes salariées régulières et à l'essai ont droit aux jours fériés payés suivants qui sont également accordés aux personnes salariées temporaires :

Jour de l'an / Fête de la famille / Vendredi saint / Lundi de Pâques / Fête de la Reine / Fête du Canada / Fête civique / Fête du Travail / Action de grâces / Jour du Souvenir / Demi-journée à la veille de Noël / Jour de Noël / Lendemain de Noël / Demi-journée à la veille du Nouvel An

**et tout jour férié national ou provincial déclaré par le gouvernement fédéral ou le gouvernement de l'Ontario.**